

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2023

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ESPACES VERTS ESPACES NATURELS
--

INDICATIONS DE CORRECTION

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe, responsable du service mutualisé des espaces verts de la communauté de commune de Technico (40 000 habitants). L'intercommunalité s'est engagée dans la mise en place d'un PTGE (Projet de Territoire de Gestion de l'Eau) et il vous est demandé en tant que chef de projet de participer à sa rédaction dans le champ de compétences de votre service.

Dans un premier temps, la Directrice des services techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les enjeux et moyens utilisés par les services espaces verts des collectivités pour réduire la consommation d'eau.

10 points

Dans un deuxième temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour définir et mettre en œuvre un plan de réduction des consommations d'eau pour la gestion des espaces verts intercommunaux.

<i>Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.</i>

10 points

1) Présentation du sujet

Dans un contexte de tension répétée par rapport aux ressources en eau, il semble important de mettre en place un cadre qui doit répondre aux questions de préservation des ressources et d'usages de l'eau.

Ainsi par le biais de préconisations, l'état engage les collectivités à la réalisation de Projet de Territoire de Gestion des Eaux.

Les services Espaces Verts, consommateurs d'eau, doivent s'inscrire dans ce cadre et ainsi donner une image d'exemplarité des collectivités, surtout lorsque des arrêtés de restriction sont appliqués à la population.

Meilleure connaissance des usages et systèmes d'irrigation, réflexion sur les plantations, programmation, suivi et planification sont autant d'outils qui doivent permettre d'améliorer et d'optimiser l'usage de l'eau dans les espaces verts accessibles au public.

2) Analyse de la mise en situation et du dossier

Ce dossier de 8 documents (29 pages) s'efforce d'aborder le thème de la façon la plus exhaustive possible pour livrer au candidat les informations essentielles à la construction d'une problématique et les bases d'une réflexion sur le plan des propositions opérationnelles :

- Présentation / périmètre / enjeux des documents permettant de définir une stratégie paysagère : atlas, schéma directeur, plan de paysage,
- Cadre réglementaire / outils de planification et de suivi d'action,
- Expériences de mise en œuvre / éléments méthodologiques, techniques.

La diversité des sources (littérature professionnelle et institutionnelle) et la nature des documents (analyses, retours d'expérience, documents techniques et méthodologiques, outils) donne au candidat des bases pour construire la deuxième partie de son devoir exposant les propositions opérationnelles.

Document 1

Espaces Verts : Les solutions pour économiser l'eau.

Article du magazine professionnel *La Gazette des Communes*, ce premier document présente un panorama des différentes méthodes pour faire un usage économe des ressources en eau :

- Choix des végétaux ;
- Connaissance du sol,
- Optimisation de l'arrosage,
- Récupération des eaux de pluie,
- Préservation de la flore locale.

Document 2

Connaître la réserve utile de ses sols pour mieux évaluer ses besoins en eau.

Documents issus d'un dossier *Gestion de L'eau* du magazine professionnel *Perspectives Agricole*, ce document insiste sur la nécessité de la connaissance du sol pour mieux appréhender les besoins en irrigation.

On y trouve ainsi comment mieux estimer les réserves utiles (RU, RFU, RUE) aux plantes et en faire un des outils de pilotage de l'arrosage.

Document 3

Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019 relative au projet de territoire pour la gestion de l'eau.

Circulaire de 2019 émise par le ministère de la transition Ecologique et ministère de l'Agriculture adjoignant les collectivités à établir un PTGE (Plan de Territoire de Gestion de l'Eau) et en définissant les acteurs et interlocuteurs :

- Notion de bassin hydrologique,
- Rôle du préfet compétent.

Le document propose de plus une méthodologie de mise en œuvre avec étapes clefs et acteurs, et financement.

Cette partie permettra ainsi d'accompagner le candidat dans sa note de proposition.

Document 4

Jardin Xérophile.

Page Wikipédia présentant un type de jardin économe en eau avec ses caractéristiques de mise en œuvre.

Document 5 et 5bis

Fiches Pratiques Espaces Extérieurs et Arrosage.

Proposition d'outils à mettre en place au sein de sa collectivité pour améliorer l'usage de l'eau dans les espaces verts.

Document 6

Optimiser l'arrosage des espaces verts.

Document produit par le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) présentant un panorama complet des moyens d'actions.

On y retrouvera des éléments chiffrés et des éléments de comparaison ou d'exemple.

Document 7

Récupération des eaux de pluie en collectivité.

Page Web issue du site Emploi-Collectivités.fr présentant les avantages de la récupération des eaux de pluie.

Document 8

Réduire l'arrosage des terrains de sport

Article de presse illustrant des initiatives locales de communes réduisant voire supprimant l'arrosage des terrains de sport. On y retrouvera des éléments chiffrés et des éléments de comparaison ou d'exemple.

3) Proposition de plan détaillé

Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

Technico
Pôle Développement durable

Jeudi 13 avril 2023

RAPPORT

A l'attention de Monsieur la Directrice des services techniques

Objet : Note sur la participation à la mise en place d'un PTGE – Propositions opérationnelles visant à faire des économies d'eau.

Introduction

[Rappel du cadrage : le rapport doit comporter une introduction d'une quinzaine de lignes, qui s'apparente à celle d'une composition ou dissertation (entrée en matière, définitions éventuellement, problématique) et doit impérativement comprendre une annonce de plan.]

Plan détaillé

[Rappel du cadrage : sans être obligatoire, un plan en deux parties et deux (ou trois) sous-parties est classique pour une épreuve de rapport. Ce plan est matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties.]

Il n'est pas attendu un corrigé type, mais une présentation sous forme d'un plan détaillé des idées centrales que l'auteur du sujet s'attend à trouver dans les (bonnes) copies. L'auteur peut donner des précisions sur le degré d'importance à ses yeux de chacune des idées listées : aspect essentiel, dont l'absence dans la copie devra être pénalisée – aspect important mais plus secondaire, dont la présence pourra être valorisée, ...

Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

Rappel du cadrage : L'exploitation du dossier et les connaissances du candidat doivent lui permettre de repérer dans le dossier les informations qui lui permettront de présenter des propositions réellement opérationnelles. Il devra également dépasser les informations du dossier pour dégager des propositions réalistes, adaptées au contexte, en précisant le cas échéant les conditions et les moyens de leur réalisation : mode de gestion du projet, étapes du projet, moyens à mobiliser, contraintes... Le caractère technique de ce rapport rend pertinente, en tant que de besoin, l'élaboration de schémas, tableaux, graphiques, esquisses...

Partie synthèse (10 pts)

I. Un cadre volontariste de préservation des ressources en eau

A. Les PTGE : objectifs, périmètre, acteurs

- Définition, cadre juridique des PTGE : (document 3)
 - Une démarche volontariste de territoire,
 - Le rôle du préfet,
 - Les agences de l'eau comme source de financement.
- Un périmètre large : (documents 1 et 6)
 - Des besoins de consommation divers,
 - Une

B. Les connaissances nécessaires, les outils à disposition et les moyens d'actions

- Connaissance de son territoire et de ses usages : (documents 1, 2 et 6)
 - Connaissance des sols,
 - Connaissance des plantations,
 - Connaissance des usages.
- Des pistes pour faire des économies : (documents 4, 5 et 7)
 - Maîtrise de l'arrosage,
 - Récupération des eaux de pluie,
 - Choix des plantations.

Partie propositions (10 pts)

II. Des propositions opérationnelles pour réduire la consommation d'eau

A. S'organiser pour réussir

- Un projet transversal :
 - Organisation des services pour créer la dynamique. Mis en place d'outils de recensement et de suivi,
 - Animation :
 - ♦ Externe : appui sur un bureau d'étude pour mettre en place les outils de mesure.
 - ♦ Interne : animation du projet à l'échelle métropolitaine par le chef de service.
- De l'état des lieux à l'établissement d'un plan d'actions :
 - Cartographie des besoins et des ressources,
 - Diagnostic et création d'outils de suivi des usages,
 - Piste d'amélioration.
- Recherche de financements

B. Mettre en place des processus stables et des actions correctives

- Le service des Espaces Verts et leurs usages au quotidien :
 - Formation et sensibilisation des agents,
 - Rigueur dans le suivi des indicateurs,
 - Correction des choix de plantation.
- Communiquer sur les résultats :
 - Implication de la population,
 - Démarche incitative,
 - Communication sur les gains.

Conclusion

[Rappel du cadrage : la conclusion est facultative pour l'épreuve de rapport. Si le candidat souhaite conclure, il doit le faire brièvement, sans jamais rajouter des informations oubliées, pour valoriser l'essentiel du rapport.]

[Note aux correcteurs : les propositions citées dans ces indications de correction ont valeur d'indication. On pourra compter un bonus aux candidats qui auront songé à intégrer dans leur réflexion des points particuliers de pratique professionnelle (signalés par leur présentation en italique) comme :

- *ou la gestion centralisée de la production horticole.*